



AVIS

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

OBJET : SPONSORING DES ÉVÉNEMENTS EN 2022

La Maison de l'Artisan, organisme public en charge de la promotion de l'Artisanat lance un appel à manifestation d'intérêt pour la sélection d'événements à sponsoriser en relation avec le secteur de l'artisanat marocain et qui pourront être soumis pour sponsoring pendant l'année 2022.

Cet avis s'adresse aux associations, fondations, fédérations ou toutes autres structures, à but non lucratif, disposant d'un savoir-faire et de compétences requises pour organiser des événements en rapport avec le secteur de l'artisanat marocain, et qui doivent présenter à la Maison de l'Artisan, avant la date limite soit le 28/01/2022, un dossier de candidature complet comprenant les éléments suivants :

1. Une demande de sponsoring signée et cachetée par le candidat ;
2. Une présentation du candidat ; avec les documents administratifs relatifs à son activité ; (ex : statut légal, liste des membres, rapport moral et financier de l'année N -1, attestation du RIB, reçu du dépôt légal)
3. Une présentation de l'événement comportant notamment le programme, la liste des participants ou partenaires et le budget global de l'événement ;
4. Le plan de communication prévisionnel de l'événement, avec les supports de communications où sera insérée la marque institutionnelle du secteur de l'artisanat « Artisanat du Maroc » ;
5. Type de l'espace dédié à l'artisanat ;

Ces dossiers doivent être déposés au bureau d'ordre de la Maison de l'Artisan ou bien adressés par courrier électronique de l'établissement : maisonartisan@mda.gov.ma ou par courrier postal ordinaire avec la mention «Appel à Manifestation d'Intérêt relatif au sponsoring des événements en 2022, et ce à l'attention particulière de :

Monsieur le Directeur Général

Maison de l'Artisan - 6, Tarik Al Marsa, les Oudayas, Rabat

Les événements seront sélectionnés par une commission désignée à cet effet sur la base du dossier de candidature présenté. Tout dossier incomplet ou envoyé après la date limite sera rejeté automatiquement.

La date limite du dépôt des dossiers est le Vendredi 28 Janvier 2022.